



regards sur l'actualité

Numéro 299 - Immigration, intégration

(tiré de "[La Documentation Française](#)")

Les chiffres de l'immigration en France

L'immigré, rappelle l'Insee dans son rapport sur la population (1), est une **personne née à l'étranger, mais qui ne possédait pas la nationalité française à sa naissance**. Après son arrivée en France, il peut devenir français par acquisition (immigré français) ou garder sa nationalité (immigré étranger).

Les données statistiques sur les immigrés sont délicates à établir, car une distinction des personnes en fonction de leur origine nationale n'est pas exempte de tout risque discriminatoire. C'est pourquoi **ne sont officiellement comptabilisés que les étrangers, c'est-à-dire les personnes résidant de façon permanente en France, mais qui n'en ont pas la nationalité**. Ainsi, les immigrés en tant que tels ne sont pas visibles dans le Recensement général de la population, dès lors qu'ils sont devenus français. De plus, les données statistiques sont dispersées entre plusieurs services spécialisés de l'État, utilisant des critères qui ne se recoupent pas toujours.

En mars 1999, lors du dernier recensement, **4 310 000 immigrés** résidaient en France métropolitaine, soit 7,4 % de la population métropolitaine. L'Insee relève que la progression du nombre d'immigrés en France, entre 1990 et 1999, a été de 3,4 %, selon un rythme similaire à celui de l'ensemble de la population. Leur part dans l'ensemble de la population est donc remarquablement stable, et cela depuis 1975.

Plus d'un immigré sur trois est français (36 %) : soit 1,56 million environ. Ainsi, l'évolution enregistre une augmentation de l'acquisition de la nationalité depuis 1990, tandis que le nombre d'immigrés étrangers est à la baisse et atteint 2,75 millions (diminution de 4 % depuis 1990).

1. La population immigrée a vieilli et s'est féminisée depuis 1990

À l'origine masculine et adulte, la première vague d'immigration de main-d'œuvre se voit relayée par une immigration de regroupement familial. C'est pourquoi l'augmentation de la population immigrée est entièrement le fait des femmes, l'effectif des hommes et celui des femmes tendant ainsi à s'égaliser. De plus, les immigrés français par acquisition sont plus souvent des femmes (55 %). Si les jeunes sont peu nombreux, puisque par définition un immigré ne naît pas en France, la part des plus de quarante ans a par contre augmenté de 15 % de 1990 à 1999. Illustration de ce vieillissement, les moins de 20 ans ne représentent que 8 % de l'ensemble de la population immigrée, les 30-55 ans, 50 %, et les plus de 60 ans, 25 %.

2. Évolution des provenances d'origine

D'origine européenne dans l'entre-deux-guerres, surtout espagnole et portugaise après la

Seconde Guerre mondiale, subsaharienne dans les années 1950, l'immigration plus récente connaît une diversification de ses provenances. Selon le recensement de 1999, si les ressortissants d'Asie (du Sud-Est principalement : +35 % entre les deux recensements de 1990 et 1999) sont plus nombreux, ainsi que les Turcs (+16 %) et les immigrés d'Europe de l'Est, la principale progression revient à la population d'Afrique subsaharienne. Celle-ci a triplé entre 1982 et 1990, et a presque encore doublé (+43 %) ces dix dernières années pour atteindre 400 000 hommes et femmes en 1999. Les personnes originaires d'Algérie sont désormais un peu plus nombreuses que les personnes originaires du Portugal, respectivement 576 000 et 571 000. Parmi elles, comme chez les autres originaires du Maghreb, la tendance à la naturalisation paraît s'affirmer, tout comme chez les Asiatiques (61 % des immigrés cambodgiens, 74 % des vietnamiens). Les immigrés originaires d'un pays de l'Union européenne (UE) à 15 (principalement d'Espagne, d'Italie et du Portugal) sont en constante diminution en dépit des règles de libre-circulation dont ils bénéficient : 1,6 million en 1999, soit 9,3 % de moins qu'en 1990.

3. Localisation en France

La population immigrée est majoritairement citadine, concentrée dans les grandes villes: 16 % des immigrés résident en agglomération parisienne. En mars 1999, 37 % des immigrés résidaient en Ile-de-France, 11 % en Rhône-Alpes et 10 % en région PACA, qui sont les trois principales zones de localisation des immigrés. Seuls 3 % des immigrés vivent dans une commune rurale.

4. L'activité des immigrés (2)

La population active immigrée (personnes ayant un emploi ou en recherche d'emploi) en 1999 s'élevait à 2,1 millions et représentait 8,1 % de l'ensemble des actifs, soit 9 % des hommes actifs et 7 % des femmes actives. Si les femmes sont encore minoritaires parmi les actifs immigrés (41 % en 1999), leur part s'est accrue depuis 1990, où elles ne représentaient que 36 % de la population active immigrée. Le taux d'activité des immigrés, de 54,7 %, est le même que celui de l'ensemble de la population ; mais celui des hommes immigrés est supérieur au taux national de 3,7 points et celui des femmes immigrées inférieur de 4,5 points à celui de l'ensemble des femmes.

Faible qualification de la population active immigrée : Les immigrés étrangers sont fortement représentés dans l'industrie automobile, le bâtiment-travaux publics, et certains secteurs du tertiaire (nettoyage industriel, santé). La plupart des originaires de Turquie, plus de la moitié des immigrés du Portugal et du Maroc, près de la moitié de ceux d'Algérie et de Tunisie sont des ouvriers. 44 % des immigrés sont ouvriers contre 26 % des actifs en général, tandis que les femmes sont surreprésentées dans les services aux particuliers. De plus, les immigrés occupent plus fréquemment que les autres des emplois temporaires ou à temps partiel. Ils paraissent plus vulnérables sur le marché du travail. Notamment les femmes : 42,3% des femmes actives immigrées travaillent à temps partiel, contre 31,7 % des femmes actives.

À âge, sexe et diplôme égaux, le risque de chômage est plus important pour les immigrés. En janvier 1999, 441 000 immigrés étaient au chômage, représentant 14,4 % des chômeurs. Tous âges confondus, le taux de chômage (proportion de chômeurs par rapport aux actifs) de 19,7 % des hommes immigrés est supérieur de 9,5 points à celui de l'ensemble des hommes. Le même écart caractérise le taux de chômage des femmes, qui atteint 23,1 % pour les immigrées. L'insertion des femmes sur le marché du travail reste difficile.

5.Évolution du nombre des demandes d'asile (rapport de l'OFPRA)

En novembre 2002, l'OFPRA estimait à 27 % l'augmentation des décisions prises concernant des demandes d'asile en France par rapport à 2001, soient 44 014 décisions rendues (refus ou accueil). Les demandes venant d'Asie sont en baisse (-9,9 %), alors que celles en provenance d'Europe et d'Afrique-Amérique augmentent respectivement de 9 % et 14,5 %.

6.Délivrance des titres de séjours en France métropolitaine en 2002 (rapport du ministère de l'Intérieur)

En 2002, le ministère de l'Intérieur indique la délivrance de 623 127 titres de séjour à des ressortissants étrangers. Par rapport à 2001, une baisse de 6,5 % est relevée en 2002 pour l'ensemble des titres de séjour délivrés.

47,8 % de l'ensemble sont des cartes de séjour temporaires, 21 % des cartes de résidents. Motifs de délivrance : " étudiants " (23,5 %), " renouvellement de titre de plein droit " (10,3 %), " conjoint de Français " (9,9 %), " salarié " (9,1 %), " travailleur " (UE : 8,1 %), " vie privée et familiale " (6,7 %), " visiteur " (4,9 %). Principales nationalités : les Marocains arrivent en tête avec 14,1 % des délivrances de titres de séjour, suivis des Algériens (12,4 %), des Portugais (5,4 %) et des Chinois (4,5 %).

7.Départ des immigrés

Les flux migratoires sont souvent appréhendés du seul point de vue des entrées, mais les départs sont néanmoins fréquents : ils peuvent être parfois aidés, contraints, ou spontanés, d'où la difficulté de les estimer avec précision. Pour l'année 2000 (3), on avance l'idée d'une fréquence d'environ 35% des migrants au cours de la première année de séjour.

1 - Julien Boëldieu, Catherine Borrel, " Recensement de la population 1999. La proportion d'immigrés est stable depuis 25 ans ", *Insee première*, n°748, novembre 2000.

2 - Sources : Suzanne Thave, " L'emploi des immigrés en 1999 ", *Insee première*, n°717, mai 2000 et le dossier " Politique de l'immigration " sur www.vie-publique.fr.

3 - Julien Boëldieu, Catherine Borrel, " Recensement de la population 1999. La proportion d'immigrés est stable depuis 25 ans ", *Insee première*, n°748, novembre 2000.